Province de Liège

Santé et qualité de vie

INVITATION
Jeudi Santé

Infos et réservations

Service provincial de Promotion de la Santé

Place de la République Française, 1 à 4000 LIEGE – 3e étage

Tél. 04 349 51 33 ■ spps@provincedeliege.be

Lieu

Hôtel Verviers Van Der Valk

Rue de la Station, 4 à 4800 VERVIERS

Editeur responsable : Province de Liège, Place Saint Lambert 18A, 4000 Liège. ■ Ne pas jeter sur la voie publique ■ © Getty Images 2014 ■ Réalisation : Cellule Graphique - Service Communication - Province de Liège - 10/2014

Pour le Collège provincial

Marianne LONHAY
Directrice générale provinciale

Georges PIRE
Député provincial en charge de la Santé

Conférence-Débat

LE BURN OUT : comment le détecter ?



Le **jeudi 27 novembre 2014** à **19h30**
à **Verviers** - **Accueil à partir de 19h00**

Entrée gratuite - Réservation obligatoire

Édito

> Utilisé pour la première fois en 1969, le terme **« burn out »** ou « épuisement professionnel » est devenu un concept très médiatisé, souvent utilisé à mauvais escient pour définir une fatigue chronique ou une insatisfaction professionnelle passagère.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le « burn out » se caractérise par un sentiment de fatigue intense, de perte de contrôle par l'incapacité à aboutir à quelque chose de concret au travail.

Il est difficile d'expliquer ce qui mène à un épuisement professionnel mais ce syndrome est bien réel. De plus en plus de travailleurs y sont confrontés et se sentent démunis face à cette détresse psychologique.

Pour permettre à chacun de mieux comprendre le « burn out », je vous invite à nous rejoindre à ce Jeudi Santé de la Province de Liège.

S'informer, c'est bon pour la santé !

Le Député provincial en charge de la Santé

Programme

- **19h00 :** Accueil du public

- **19H30 :** Mot de Bienvenue
  de **Monsieur Georges PIRE**,
  Député provincial, Vice-président en charge de la Santé et de la Qualité de Vie, Président de Liège Province Santé de l'O.M.S.

- **20h00 : LE BURN OUT : diagnostic, prévention et prise en charge**
  - *par le* **Professeur Patrick PAPART**,
    Psychiatrie légale et sociale, Ulg, CHU Sart Tilman ;
  - *par le* **Professeur André MIGEOTTE**,
    Département des Sciences cliniques, Médecine générale, Ulg.

- **20h45 :** Débat animé avec le public
  par **Monsieur Marc GERARDY**,
  Journaliste.